

Le climat réchauffe aussi les centrales nucléaires

La moitié de l'eau prélevée dans les cours d'eau français l'est pour les centrales nucléaires. La Cour des comptes et l'Autorité de sûreté nucléaire s'inquiètent de l'impact du réchauffement climatique.

L'impact du réchauffement climatique sur les centrales nucléaires était déjà l'un des points abordés par l'Autorité de la sûreté nucléaire en début d'année. Il est maintenant l'objet d'un rapport de la Cour des comptes. Pour leur refroidissement, les cinquante-six réacteurs des dix-huit centrales nucléaires françaises pompent de l'eau : quatorze dans la Manche et la mer du Nord et quarante-deux dans les fleuves et rivières. Elles y aspirent 50 % des prélèvements totaux. La plus grosse partie est rejetée, plus chaude, mais les réacteurs d'EDF consomment tout de même 12 % de l'eau en France, selon les derniers chiffres publiés par le gouvernement.

Parmi les problèmes posés, le débit des rivières doit être suffisant pour que la température maximum autorisée en sortie soit respectée et pour que se diluent suffisamment les effluents contenant des substances radioactives et des biocides utilisés pour assainir les circuits. À défaut, ces effluents doivent être stockés dans des cuves non extensibles.

Des arrêts de réacteurs interviennent chaque été. Mais l'ASN relève qu'elle a dû, pour la première fois à l'été 2022, prendre des dérogations pour maintenir l'activité de cinq réacteurs. Or, note la Cour, le Giec prévoit que les canicules pourraient être « **trois à quatre fois plus fréquentes d'ici à 2050** ».

Modifier la conception des EPR2

De plus, plusieurs centrales sont, par traité ou accord, dépendantes de la gestion de l'eau d'États voisins : la Belgique pour la centrale de Chooz (sur la Meuse), le Luxembourg pour celle de Cattenom (sur la Moselle), la Suisse pour celles du Bugey, du Tricastin, de Cruas et Saint-Alban (sur le Rhône). La Cour estime que si des études sont menées dans le monde sur des systèmes moins gourmands en eau, EDF n'a adopté « **aucune innovation notable** » pour consommer moins.

Selon la Cour, il est trop tard pour modifier la conception des six premiers EPR2, mais il est encore temps de le faire pour les huit qui doivent suivre.

Mais où seront-ils implantés ? Sur le Rhône, où quatre centrales lâchent déjà leurs rejets ? La Cour et l'ASN estiment que, pour ces nouveaux réacteurs comme pour le parc en service, l'impact à long terme du réchauffement climatique doit, dès à présent, être mieux pris en compte, en prévoyant le partage de l'eau. Dans sa récente présentation d'un « Plan eau », Emmanuel Macron a évoqué un soutien à EDF pour réduire la consommation de ses centrales.

André THOMAS.